

Avenir de la langue française

Journal de l'association Avenir de la langue française

n°41 – novembre 2010

Association loi 1901, créée en 1992, agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Éditorial | 1 |
| Français et Francophonie dans les institutions | 2 |
| ➤ Le XIIIe sommet de la Francophonie s'est tenu du 22 au 24 octobre | 2 |
| ➤ L'Allemagne remonte, l'allemand Aussi ! Et nous ? | 2 |
| ➤ Appel de Lyon | 3 |
| ➤ De nouvelles réactions à l'article de Frédéric Martel | 5 |
| ➤ Des Bourses et des langues : la valse des valeurs | 6 |
| ➤ Écoutons l'Observatoire européen du plurilinguisme | 7 |
| Dossier | 8 |
| ➤ Le Monolinguisme Universel et ses convaincus | 8 |
| ➤ Une citoyenneté francophone | 10 |
| ➤ Le français, pourquoi ? | 13 |
| La vie de l'association | 14 |
| ➤ Assemblée générale annuelle d'ALF | 14 |
| ➤ Participation au forum des associations du 12e | 14 |
| ➤ Notre aide à vos plumes hérissées ! | 14 |
| Brèves | 15 |
| Courrier des lecteurs | 16 |
| Brèves | 17 |
| Parutions signalées | 20 |

ÉDITORIAL

Tout se passe comme si nos élites voulaient tuer le français et abandonner la France

Nous savions depuis les déclarations de plusieurs ministres et les actions de responsables de grandes écoles dont certains ont reçu ces dernières années le prix de l'*Académie de la carpette anglaise*, les partisans tels MM. Alain Minc, M. Frédéric Martel du développement rapide des enseignements universitaires en anglais allaient renforcer leurs visées dans ce domaine vital et stratégique. **Des universités françaises en anglais, c'est la fin de la Francophonie organisée et, à terme, du français et de la France.**

Dans un **article du Figaro du 7 octobre 2010** de Marie-Estelle Pech, il apparaît clairement que cette offensive est relancée avec de gros moyens et appuis.

M. **Pierre Tapie**, président de la Conférence des grandes écoles, et des universitaires fort influents et actifs, dirige l'offensive de ceux qui veulent écartier l'obstacle que constitue encore la loi Toubon du 4 août 1994 sur leur objectif de généraliser l'anglais dans notre enseignement supérieur.

Cette loi, dont *Avenir de la langue française* avait largement contribué à rédiger l'esquisse en 1992 et 1993, dispose notamment que, sauf dérogations dans des cas précisés, « **le français est la langue de l'enseignement, des examens et des concours** ».

Ne développons pas ici une paranoïa du complot, dénonçant l'empire anglo-saxon, nos amis états-uniens et la CIA, leur courroie de transmission dans la Bruxelles de l'UE, ou le Groupe de Bilderberg et la Trilatérale même si ces officines existent bel et bien avec nombre de membres français de haut niveau.

Mais :

Tout se passe comme si la France était punie par une attaque de grande envergure contre sa langue, sa culture, ses intérêts politiques et économiques, et tout son être qui en fait un obstacle encore important, au sein même du prétendu « Occident », à l'instauration d'un *nouvel ordre mondial*.

Tout se passe comme si nos ennemis extérieurs et intérieurs avaient jugé qu'ils avaient ces années-ci une « fenêtre de tir », des conditions très favorables, pour attaquer lourdement, massivement, en particulier dans les domaines de la langue, de la culture et de la Francophonie, et achever une « **conquête des esprits** » commencée et poursuivie avec opiniâtreté et de grands moyens depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Tout se passe comme si nos ennemis tentaient en 2010-2012 d'accroître encore leur offensive, de s'assurer au plus vite de la vassalisation de notre Nation, pour la tenir encore plus dans leur giron comme d'autres pays en Europe et ailleurs, pendant qu'ils disposent encore de réseaux et d'une supériorité économique et militaire dont ils sentent qu'elle pourrait bien leur échapper dans un avenir proche.

Tout se passe comme si cette fièvre traduisait aussi leur sentiment du fait qu'en France même un certain réveil de la résistance, voire des grondements inquiétants, risquaient en définitive de faire échouer leur œuvre d'asservissement.

Puisse leur crainte être justifiée ! Cette affaire est de la plus haute importance politique, bien au-delà de la « gauche » et de la « droite » !

Il incombe à chacun d'entre nous de le prouver. Par exemple en écrivant notre volonté de vivre libres au *Figaro*, aux grands media, à l'Élysée, mais pas seulement...

Haut les cœurs !

Le Président,
Albert Salon

Directeur de la publication et président de l'association : Albert Salon
Anciens présidents : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin
Comité de rédaction : Liliane Laplaine-Monthéard, Laura-Françoise Lebeau, Denis Nardin, Albert Salon, Nicolas Terver
Rédaction et siège de l'association :
 34 bis, rue de Picpus – 75012 Paris – Tél. 01 43 40 16 51

Site internet : www.avenir-langue-francaise.fr
Courriel : avenirf@laposte.net
ISSN en cours
Dépôt légal à parution
Imprimé par nos soins
Adhésion à l'association : 35 euros (envoi du bulletin compris)
Vente au numéro : 3 euros

FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS

Le XIII^e sommet de la Francophonie s'est tenu du 22 au 24 octobre 2010 à Montreux (Canton de Vaud, Suisse)

Chers lecteurs, vous trouverez dans notre site www.avenir-langue-francaise.fr un compte-rendu de ce Sommet et de ce qui l'a entouré, avec nos commentaires sur ce qu'il nous paraît utile d'en retenir.

L'Allemagne remonte, l'allemand aussi ! Et nous ?

NDLR : L'article traduit ci-après a été publié dans le numéro de juin 2010 des *Sprachnachrichten*, revue du *VDS-Verein deutsche Sprache* (Association pour la langue allemande), la plus importante association de défense et promotion d'une langue nationale en Europe, avec plus de 30.000 membres en Allemagne et dans le monde.

Le VDS est lié, dans les actions associatives communes en Europe, notamment dans le Comité international syndicats associations du 9 mars 2009, à la fois à *Défense de la langue française* et à *Avenir de la langue française*, qu'il soutint en participant en 2005 à sa marche de Villers-Cotterêts pour la diversité culturelle.

J'ai plaisir à traduire ici l'article du Pr. Walter Krämer, Président du VDS, sur le caractère de plus en plus inadapté de l'utilisation absurde de l'américain dans la publicité. Ses arguments fort pertinents valent pour les Espagnols, les Italiens et, naturellement, les Français. Chers lecteurs employez-les sans modération, attaquez firmes et publicitaires pour les faire revenir au français.

Pendant longtemps, le VDS a lutté avec acharnement, dans un contexte encore plus hostile que le nôtre, car revendiquer l'allemand passait pour du nationalisme germanique. Depuis la réunification, avec une accélération lors de la Coupe du monde de football organisée en 2006, cette période de repentance se termine. L'Allemagne s'est redressée et se redéploie, décomplexée, sur bien des fronts. Le VDS a longtemps invoqué avec envie l'exemple français : « la langue de la République » dans notre Constitution, la loi Toubon, l'œuvre de terminologie, l'agrément de nos associations pour des actions contentieuses...

L'Allemagne revendique maintenant l'allemand, chez elle et au dehors. Le VDS peut, à son tour, devenir un modèle. Amis lecteurs, faites pression partout, pour que la France ne soit pas en reste pour son français !

En cette période fort troublée en Europe, songez à ces vers d'opiniâtre espoir – en français – d'Émile Verhaeren :

*« Le passeur d'eau, les mains aux rames,
A contre-flot, depuis longtemps,
Luttait, un roseau vert entre les dents. »*

Les *Sprachnachrichten* traitent depuis les cinq numéros précédents un thème principal. La présente édition traite de la langue allemande dans la publicité, d'où elle paraissait presque absente jusqu'à récemment. Je me dispenserai ici de citer tous les anglicismes ridicules de *sale* jusqu'à *x-mas shopping* avec lesquels le monde des affaires croit pouvoir attraper des clients. Vous en connaissez tous assez.

Mais, hormis quelques exceptions – « Renault : créateur d'automobiles » (ndlr : en français dans le texte) – la fuite hors de l'allemand si fréquente dans le monde de la pub ne mène pas du tout aux succès commerciaux que les fuyards en attendent. Les formules publicitaires en anglais, en particulier, passent souvent à côté de leurs cibles.

D'abord, beaucoup de gens ne les comprennent pas. (.....).

Ensuite, une de mes étudiantes en maîtrise a relevé que les textes anglais, à la différence des textes allemands, ne sont en mesure d'éveiller aucun sentiment chez la plupart des personnes interrogées ; l'anglais laisse froid. A cela s'ajoute que huit années de gouvernement de Bush, couplées avec telle ou telle catastrophe financière (des firmes en faillite telle *Hypo Real Estate*, avaient préféré prendre des noms anglais) ont fait que tout ce qui vient d'outre-Atlantique a perdu beaucoup de prestige en Allemagne.

Cela vaut aussi pour la langue anglaise. Des formules publicitaires en anglais ou en denglish (ndlr : correspond à notre français) ont pris un goût prononcé de « seconde qualité ». Si vous ajoutez que la moindre friterie dégoulinante de graisse se bombarde *City Grill*, les désignations de produits en anglais ne se remarquent même plus, n'offrent plus rien d'original. Beaucoup de consommateurs y voient tout au contraire du bon-marché et du quelconque. Qui fait aujourd'hui sa pub en anglais dit en fait : « Je suis une entreprise du tout-venant, chez moi vous

trouvez ce que vous trouvez n'importe où ailleurs ». Ce message n'est évidemment pas très bon pour les affaires.

Même les maîtres de pub allemands, toujours un peu à la traîne, ont fini par s'en aviser. Sur la page internet www.slogans.de on trouve une liste complète de nouvelles formules publicitaires, dont la plupart sont de nouveau en allemand.

Walter Krämer

APPEL DE LYON

Recommandations des Dixièmes Entretiens de la Francophonie

L'Appel de Lyon a été lancé à l'issue des Dixièmes Entretiens de la Francophonie qui se sont déroulés à Lyon les 27 et 28 mai dernier à l'occasion du dixième anniversaire de la création, par Michel Guillou et l'Université de Lyon3 Jean Moulin, avec l'aide des autorités communales et régionales, de l'Institut pour l'Étude de la Francophonie et de la Mondialisation.

Cet appel solennel et vigoureux, lancé en présence de quelque 300 personnalités françaises, québécoises, belges, maghrébines, africaines, vietnamiennes, etc. présentes (dont le Président Abdou Diouf, le « sherpa » Jean-Pierre Raffarin, le Sénateur Jacques Legendre, le Président de la Région Rhône-Alpes, MM. Philippe Péjo, Christian Philip, Claude Hagège, Jean-Louis Roy, Christian Valantin, Samir Marzouki, Jean Tabi Manga, Jean Tardif...), est adressé aux gouvernants, élites et media de la France et des pays francophones, ainsi qu'aux responsables de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie).

Organisés par la chaire Senghor de la Francophonie de Lyon les 27 et 28 mai 2010 à l'occasion de son dixième anniversaire et de celui de l'Institut pour l'Étude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND), en présence à l'ouverture des travaux du président Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, et en clôture de l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, représentant personnel du président de la République française auprès de la Francophonie, les dixièmes entretiens de la Francophonie ont débattu de la place de la Francophonie et de la langue française dans la mondialisation.

Les quelque 400 participants qu'ils ont réunis, issus du monde politique, de la francophonie institutionnelle, de la société civile et de l'université venant de toutes les régions francophones, lancent un appel solennel à la Francophonie et à la France pour une francophonie en mouvement et une langue française réhabilitée.

De nouvelles problématiques ont surgi : la mondialisation culturelle, les chocs identitaires et religieux, le défi écologique, l'uniformisation linguistique et culturelle, l'émergence de géants économiques incontournables, l'inégalité et la crise financière mondiale.

Un monde équilibré doit être multipolaire non seulement sur les plans politique et économique, mais également sur le plan culturel, et ainsi réussir le dialogue des cultures. Les dixièmes entretiens mettent en exergue que la Francophonie, comme les autres grandes aires linguistiques, peut fortement y contribuer du fait qu'elle partage une grande langue internationale, présente sur les cinq continents.

La Francophonie du 21ème siècle est donc bien plus qu'un laboratoire de la mondialisation humaniste, en raison des valeurs qu'elle promeut, des biens communs qu'elle défend. Elle se doit de promouvoir le dialogue interculturel mondialisé pour la paix et contre le repli identitaire. C'est une union géoculturelle, une puissance d'influence, forte de sa double dimension politique et de solidarité et des valeurs de son universalisme.

1 - Les dixièmes entretiens veulent attirer l'attention sur la langue française

C'est la grande oubliée de la francophonie institutionnelle. Pour répondre à la forte demande de français dans le monde, la formation des enseignants de français et en français ne peut être différée : c'est une question de vie ou de mort pour la Francophonie. Il faut, par ailleurs, associer la langue française aux langues maternelles dans des pédagogies convergentes. Voulons-nous faire du français une langue morte comme le latin ou le grec ancien ? Non, naturellement. C'est pourquoi la Francophonie doit favoriser les classes bilingues et les universités francophones multilingues pour transmettre les valeurs que véhicule la langue française : une méthode, une rigueur, un raisonnement. Des garanties seraient ainsi données aux étudiants pour leur insertion professionnelle, compte tenu qu'ils seraient plurilingues.

2 - La Francophonie a besoin d'ambition : l'appel de Lyon est un appel aux États

Après son combat victorieux pour la diversité culturelle, la Francophonie doit prendre l'initiative pour l'adoption d'une convention sur la promotion et la protection des langues. Le pluralisme linguistique est le garant du respect des identités nationales. Les dixièmes entretiens remarquent qu'un modèle unique, une langue unique sont aujourd'hui dépassés du fait de l'émergence de nouvelles puissances, telles la Chine, le Brésil et le Mexique.

3 - L'appel de Lyon, c'est un appel au second moteur de la francophonie : la coopération décentralisée.

Les États généraux de la coopération décentralisée francophone qui se tiendront à Lyon en octobre prochain à l'invitation de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF) et de l'Association internationale des régions francophones (AIRF) dresseront un bilan, recenseront les besoins, mutualiseront les réponses et construiront les complémentarités avec les programmes de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de ses opérateurs directs. Ensemble, États et collectivités décentralisées doivent relever les défis urgents comme l'enseignement du français, la constitution d'un corps de volontaires de la Francophonie, la formation à distance des professeurs de et en français et la mise en place d'un outil francophone d'appui aux industries culturelles.

4 - L'appel de Lyon, c'est un appel à la France et à ses élites pour mettre un terme à la promotion du "tout anglais " en France et à l'abandon du français dans le monde

En France, la Francophonie est une priorité oubliée. L'élite la voit non comme une opportunité mais comme un obstacle. L'une des conséquences serait que l'université française se trouverait tributaire des normes scientifiques prévalant aux États-Unis.

Dans ces conditions, les dixièmes entretiens de la Francophonie demandent solennellement au président de la République française que la France renforce la loi Toubon, afin d'affirmer définitivement la primauté du français sur l'anglais sur le territoire national notamment dans le monde du travail, de l'enseignement et de la recherche, pour rendre obligatoire le recours au trilinguisme et non au bilinguisme anglais/français quand la seule langue française n'est pas jugée suffisante, pour imposer l'enseignement à égalité de 2 langues étrangères à tous les niveaux de l'enseignement du primaire au supérieur, pour obliger nos diplomates à s'exprimer en français dans les enceintes internationales quand le français y est langue officielle ou langue de travail. Jamais les organisations internationales n'ont eu autant de dirigeants francophones ou français, jamais on y a aussi peu travaillé en français.

5- Les dixièmes entretiens recommandent

- à l'instar de l'IHEDN en France, la création d'un Institut des hautes études francophones qui permettrait de familiariser l'élite aux défis de la mondialisation et à l'intérêt de la Francophonie tout en renforçant le sentiment d'appartenance à la communauté francophone ;
- le développement du réseau des chaires Senghor de la Francophonie, plateformes de formation et de recherche sur la Francophonie;- à l'instar de l'Union européenne (UE) la multiplication des Maisons de la Francophonie qui favorisent une meilleure connaissance du monde francophone ;
- à l'instar de l'UE qui a construit l'espace Schengen, la mise en place d'un espace francophone dont l'accès serait facilité par l'adoption d'un passeport francophone ou d'un "francopasse " qui s'impose de façon urgente ;
- à l'instar de ce qui existe en matière universitaire avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), la fondation d'une Agence francophone de l'éducation pour la coopération éducative ;
- la mise en place d'un Erasmus francophone et, dans les pays où le français n'est pas langue d'enseignement, de cursus intégrés allant de classes bilingues au primaire à des universités francophones régionales multilingues débouchant sur l'emploi ;
- le renforcement de l'espace médiatique francophone pour faire connaître la Francophonie aux populations ;
- la généralisation du programme IFADEM pour la formation des maîtres et de celui des volontaires de la Francophonie pour impliquer la jeunesse.

6 - Au niveau financier, les dixièmes entretiens lancent un appel aux États pour accroître les moyens en faisant remarquer que la Francophonie étant internationale, par essence même, ses financements doivent l'être également

Il n'est pas sain pour une organisation internationale de dépendre autant d'un seul État bailleur. Nous devons tous nous mobiliser dans ce combat pour la langue française et la Francophonie du 21^e siècle.

De nouvelles réactions à l'article de Frédéric Martel

« Français, pour exister, parlez English ! »

NDLR : Après les répliques de MM. Hagège et Taillandier dans *Le Point* du 5 août, et les nôtres dans divers sites, en réaction à l'article de F. Martel (qui fut pourtant attaché culturel dans une de nos ambassades !...) dans *Le Point* du 8 juillet, voici une réaction de Jean-Pierre Busnel, que nos lecteurs connaissent, et qui cite le bloc-notes d'Alain Juppé lui-même. A diffuser, chers lecteurs !

Pour une fois qu'un membre de la classe politique française dénonce l'anglomanie vivement, publiquement, on aurait bien mauvaise grâce à ne pas le citer volontiers. Il s'agit de M. Alain Juppé, ancien Premier ministre (de 1995 à 1997), maire de Bordeaux de 1995 à 2004 et, de nouveau, depuis 2006. Ce n'est pas un ministre en exercice qui ferait cela ! Mais il est vrai que M. Juppé est plus ou moins en retrait de la sphère politique désormais, qu'il est agrégé de lettres classiques et qu'il appartient à une génération où l'attachement à la langue française est encore généralement vivace. Toujours est-il qu'il vient de publier sur son « blog-notes » un vigoureux « coup de gueule » à ce propos, intitulé « Confusion intellectuelle » (<http://www.al1jup.com/?p=777>). En voici un extrait :

« ... La véritable explication de l'actuelle épidémie de « franglais », c'est, selon moi, le snobisme : comme nous parlons mal l'anglais (cf. supra), il est plus facile, pour donner le change, d'émailler notre conversation de mots anglais qui font chic. *Mainstream*... Autre exemple : cette publicité d'une grande marque automobile qui vante les mérites de son véhicule... « energy saving », comme si, pauvres couillons de consommateurs français, nous ne savions pas ce qu'économiser l'énergie veut dire. Grottesque ! ... La mondialisation, ce n'est pas l'américanisation universelle. C'est la diversité. Y compris la diversité linguistique ... ».

Le fait de « truffer notre français de mots empruntés à l'anglais » est bel et bien, comme le dit l'auteur, parfaitement « ridicule ». Dans l'immense majorité des cas cela ne correspond, en effet, strictement à aucune utilité, à aucune nécessité, à aucune rationalité. Pour la bonne raison que les mots anglais mêlés en vrac aux mots français dans une sorte d'ébauche de bilinguisme de bazar, utilisés à profusion sur le territoire français par les milieux commerciaux essentiellement mais pas seulement par eux car le mimétisme anglophobe (M. Juppé parle d'« épidémie ») n'épargne plus grand monde désormais, ne sont nullement destinés à des anglophones qui ne comprendraient pas un mot de français, mais à des ... francophones (et peu importe que ces derniers ne les comprennent pas - ce qui est souvent le cas -, on ne se donnera surtout pas la peine de les traduire en français). Le but visé est tout simplement d'essayer de développer les chiffres d'affaires et de valoriser les images. Et pour cela, disent, unanimes, les « créatifs » de la publicité et de la communication, il importe, autant que faire se peut, de cacher les mots français, qui ont fait leur temps, qui sont suspects, à l'heure de la globalisation, d'exprimer un penchant rétrograde pour le « repli identitaire », tandis que, à l'inverse, en faisant généreusement étalage d'un vocabulaire riche de quelques ... dizaines de mots anglais, on serait bien de son temps, invariablement à la mode, à l'avant-garde du mouvement de la société, « branché », ouvert aux autres et « moderne ».

Les trois clichés ci-dessous, choisis parmi une foule d'autres, en témoignent sans ambiguïté aucune. Les deux premiers ont été pris à la Baule cet été (comme dans tous les territoires à vocation touristique, l'anglomanie y atteint depuis longtemps déjà des sommets). J'ai beaucoup circulé dans cette région au mois de juillet. J'ai constaté que les touristes anglophones y étaient, cette année encore, fort peu nombreux. Le troisième cliché (« American car wash ») représente une publicité récente pour une entreprise de lavage de voitures installée en périphérie de la ville de Rennes. La raison sociale n'est pourtant pas vraiment celle d'une multinationale ayant vocation à s'implanter dans le monde entier ! Mais peut-être espère-t-on séduire les automobilistes rennais sensibles au « rêve américain » en leur donnant à bon compte l'illusion qu'ils vont faire laver leur voiture non loin de Wall Street (qui continue, on se demande bien pourquoi, d'en fasciner plus d'un), dans une station de Brooklyn par exemple (l'une des cinq circonscriptions de la ville de New-York, comme chacun sait, dont la devise est d'ailleurs écrite en ... néerlandais, ce qui est sans doute beaucoup moins connu, y compris des anglophobes les plus déterminés).



Des Bourses et des langues : la valse des valeurs

La bourse de Casablanca a été lancée avec l'appui technique de celle de Paris. Elle s'est honorablement développée depuis.

Mais la bourse de Paris, devenue Euronext après s'être fédérée avec d'autres bourses européennes, s'est entre-temps vendue aux Américains du Nasdaq, malgré, ou peut-être à cause, d'un certain succès. Je ne connais pas les secrets de ces négociations et ai oublié la raison pour laquelle Euronext « devait » se vendre. Ses actionnaires (les banques françaises ?) n'auraient pas résisté à la tentation d'une bonne affaire. Ils ont refusé une offre de la bourse allemande qui laissait moins d'autonomie à la bourse de Paris que les Américains : cinq sièges sur 12 au conseil d'administration et la promesse de garder un centre de décision européen.

Vu de Casablanca, l'esprit de tout cela n'a pas été respecté car le centre de décision "européen" est maintenant à Londres et non plus à Paris, les cadres francophones ont disparu, et la bourse de Casablanca doit embaucher des Marocains ayant un bon niveau d'anglais pour la suite des contacts techniques avec Euronext, devenu le bureau londonien de décideurs américains.

Vu de Paris cette fois, on souvient du tollé qu'avait déclenché le déplacement du centre technique de Paris vers une implantation anglaise proche de Londres « pour gagner quelques millisecondes » dans l'envoi des ordres à cette place. On ajoutait que la souplesse du droit du travail anglais avait dû également jouer un rôle. Et il fallait être proche de Londres parce que c'est là qu'il y a les investisseurs, auxquels la Grande Bretagne a accordé un régime fiscal privilégié, notamment pour les étrangers.

Un libéral pur et dur nous dira que ce qui compte est que les différentes bourses citées fonctionnent bien. Il dira que la France ne fait que payer la rigidité excessive de son marché du travail et le poids de sa fiscalité, et il se félicitera de « cette concurrence des systèmes » qui devrait faire réfléchir les Français. Le libéral ajoutera que l'anglicisation d'un groupe d'employés d'un pays francophone et de spécialistes français (ou leur remplacement par des Anglais ou des Américains) n'est en soi ni un bien ni un mal et ne fait qu'illustrer la supériorité du système économique anglo-saxon. Enfin il nous expliquera que la plus-value faite par les actionnaires français d'Euronext justifie le tout, et sera à son tour utilisée rationnellement.

Peut-être. Mais ce n'est pas ainsi que le libéralisme gagnera les coeurs et l'opinion. D'autant que, même en restant sur un plan économique, cela érode le privilège linguistique dont bénéficient les entreprises françaises au Maghreb, et pas seulement les entreprises, puisque les universités, les écoles et les enseignants français en bénéficient également. Rappelons l'importance de l'industrie de la langue pour l'Angleterre qui voit arriver chez elle chaque année des centaines de milliers de jeunes Européens venus apprendre l'anglais. L'avantage se chiffre en milliards. De même que les économies pour les hommes d'affaires britanniques à Bruxelles. Bref, séparer langue et économie comme le font beaucoup de responsables français n'est pas toujours pertinent, et penser que "les autres" le font est parfois naïf.

Par ailleurs, cette analyse purement économique n'épuise pas la question. Par exemple passer du français à l'anglais comme seconde langue est une revendication de beaucoup d'islamistes... Mais c'est un autre débat.

Yves Montenay

Écoutons l'Observatoire européen du plurilinguisme

Son bulletin n°32 (mars 2010) <http://www.observatoireplurilinguisme.eu> publie une lettre ouverte aux parents et aux jeunes :

Le plurilinguisme, un « avantage concurrentiel" » !

Si, à l'OEP, nous avons un peu l'esprit « marketing » ou « mercatique », et recourons aux messages agressifs que nous subissons à longueur de journée, nous dirions aux parents : « Donnez un avantage concurrentiel à vos enfants : choisissez le plurilinguisme ! »

Il y a des moments où la provocation a du bon. Il faut tout simplement ouvrir les yeux. Pendant que Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre, mandaté par le président de la République, caracole pour défendre le français dans les instances internationales, certains ministres ou anciens ministres, comme Valérie Pécresse ou Rachida Dati, recommandent le repli en bon ordre au nom de la modernité sous la forme d'un bilinguisme franco-anglais qui devrait être la nouvelle langue nationale de la France. C'est une manière de réinventer la Ligne Maginot et de rejouer la dernière guerre. Face à ces attitudes dénuées de toute perspective et d'ambition, nous préférons regarder les réalités.

Pendant qu'en Europe on préconise dans les instances européennes, auxquelles les gouvernements nationaux sont censés participer (nous nous demandons d'ailleurs la portée des engagements pris par les gouvernements quand ils signent une résolution du Conseil des ministres européens), non seulement la maîtrise de deux langues au moins, en plus de la langue maternelle, et la diversification de l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge, dans les pays anglo-saxons, l'enseignement des langues étrangères est en régression. La langue anglaise perçue comme offrant la domination sur le reste du monde, la connaissance des autres langues et des autres cultures n'y est pas considérée comme quelque chose d'important, dans un monde pourtant de plus en plus multipolaire et multiculturel.

Sur un marché du travail largement mondialisé, si un jeune Européen n'est pas un « native », le fait de ne posséder que sa langue maternelle autochtone (le français, l'allemand, l'italien, le polonais, etc. sont des langues autochtones) et l'anglais le place immédiatement dans une situation d'infériorité face à un « native ». En revanche, si le jeune Européen possède outre sa langue maternelle, une autre grande langue, et l'anglais certes, mais aussi, s'il est particulièrement courageux, une troisième langue, peut-être plus rare, alors là, il prend un avantage indiscutable sur le « native ».

Donc, suivant en cela des rapports très officiels d'origine britannique, mais qui font l'effet d'une goutte d'eau sur le plumage d'un volatile, nous disons à nos amis britanniques : désolidarisez-vous de cette dérive monolingue du monde anglo-saxon qui est une fermeture dramatique au monde, une forme d'obscurantisme dangereux.

Mais nous disons aux familles européennes : prenez la question des langues au sérieux ! N'écoutez pas ceux qui se croient modernes et qui militent dans les conseils d'écoles pour la généralisation de l'anglais dès l'école maternelle. Réfléchissez et démarquez-vous d'une opinion répandue qui mène des générations de jeunes dans une impasse.

Donnez un avantage concurrentiel à vos enfants : choisissez le plurilinguisme !

DOSSIER

NDLR : Une belle défense du plurilinguisme, de la diversité et de la langue française en particulier

Le Monolinguisme Universel et ses convaincus

Jacques Cortès

Professeur émérite de Sciences du Langage

GERFLINT (Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale)

Il n'est pire ridicule que de vouloir défendre ses idées dans une langue dont on maîtrise mal les usages, les subtilités, la prononciation et les implicites les plus divers, dissimulés qu'ils sont dans ces milliers d'ellipses qui font le sel et l'esprit de toute langue de grande communication internationale. C'est bien mal connaître l'anglais que de dire qu'il serait plus facile que le français. Le mythe d'une langue facile est un argument commercial qui ne peut convaincre que les illusionnistes et les amateurs d'illusions. Ce qui ne fait pas l'ombre d'un doute, c'est qu'on assiste actuellement à une forte tendance à sabiriser la langue anglaise en la limitant à une fonction strictement véhiculaire que ses vrais amoureux récusent autant que les Anglais eux-mêmes qui s'expriment dans un tout autre registre et à un niveau infiniment plus élevé. Le sabir atlantique pratiqué aux quatre coins du monde, est un moyen de communication au rabais à visée impérialiste évidente. Ceux qui le pratiquent et le revendiquent avec ferveur n'en meurent pas pour une seule raison qui est que le ridicule ne tue plus. A partir du moment où vous entrez dans ce jeu d'une communication minimaliste, ne vous étonnez pas de voir vos facultés intellectuelles et votre pouvoir de négociation atteindre le tracé asymptotique de la débilité mentale. Vous n'êtes plus vous-même mais une sorte de semi-handicapé intellectuel placé d'autorité en situation dominée et qui n'ose plus ouvrir la bouche – de peur de ne pas « être à la hauteur » - pour exprimer une pensée d'autant moins profonde qu'elle peine à trouver les mots, l'esprit ou l'élégance qui convient pour persuader.

Même chose, du reste, *a contrario*, pour nos amis anglo-saxons qui sont dans un état de souffrance extrême quand ils consentent à articuler trois syllabes dans la langue de Molière. Il est d'usage de dire que les Francophones en général, les Français de souche en particulier, parlent mal l'anglais. Je confirme volontiers cette assertion d'évidence, mais il faut savoir que la connaissance médiocre de l'anglais est un problème généralisable à une bonne partie de la planète. Sans parler de la boutade de Georges Bernard Shaw : « *l'Angleterre et l'Amérique sont deux pays séparés par une même langue* », voici deux exemples pris en Allemagne puis en Scandinavie qui me paraissent de nature à calmer un peu le jeu en matière de facilité de la langue anglaise, même envisagée sous sa dominante véhiculaire plus ou moins sabirisée :

- a) *Selon le service de la recherche pédagogique de Hanovre, il existe un décalage important dans l'apprentissage de l'anglais comme seconde langue entre le niveau qu'estiment posséder les utilisateurs et leur véritable maîtrise. Ainsi, il a été demandé à des élèves qui pratiquaient l'anglais depuis 8 à 10 ans d'estimer leur niveau de compétence : 34 % ont répondu très bien, 38 % ont répondu bien; par contre, à la suite d'un test d'évaluation on s'est rendu compte que seulement 1 % des étudiants maîtrisaient très bien l'anglais, et seulement 4 % le maîtrisaient bien. Si donc je compte correctement, 95% le maîtrisaient mal. Facile la langue anglaise, allons donc !!*
- b) *Dans le cadre d'une étude réalisée en 2000 et publiée dans le numéro 26-27, 2002, de Läkartidningen, revue spécialisée destinée aux médecins suédois, 111 médecins généralistes danois, suédois et norvégiens ont lu le même article synoptique pendant 10 minutes. La moitié l'a lu dans sa langue maternelle, l'autre moitié en anglais. Des questions étaient posées tout de suite après la lecture. En général, tous les médecins danois, norvégiens et suédois sont relativement à l'aise avec la langue anglaise grâce à l'enseignement reçu à l'école et grâce également à la télévision, au cinéma et aux chansons. De plus, leur langue est apparentée à l'anglais. Ils lisent également des ouvrages d'études en anglais, sont abonnés à des revues médicales en anglais. Dans le cadre de cette étude, les médecins avaient indiqué qu'ils comprenaient tous l'anglais. 42 % d'entre eux avaient même signalé qu'ils lisaient chaque semaine des communiqués en anglais. Cette étude a révélé que les médecins qui avaient lu le texte en anglais avaient perdu 25 % des informations par rapport au même texte lu dans leur langue maternelle.*

Perdre 25% de l'information lue, pour des intellectuels scandinaves persuadés de leur compétence en anglais, telle est la situation terriblement inquiétante sur laquelle on s'abstient de porter tout jugement, se contentant de répéter à l'envi que les Français sont d'éternels empêcheurs de tourner en rond, qu'il faut sans cesse qu'ils ennuiant le monde avec leur « exception culturelle », qu'ils croient toujours vivre au XVIII^e siècle, qu'ils ont continuellement la nostalgie de leur passé glorieux et qu'ils ne parviennent pas à admettre qu'ils sont devenus une petite puissance etc. Tout cela contient certainement une petite part de vérité, mais procède aussi d'une analyse d'une rare légèreté. Dans un rapport de négociation avec autrui où chacun doit défendre un point de vue qui, parfois, peut avoir une importance capitale, si, *a priori*, on vous désarme à 25 %, c'est comme si, dans un combat de boxe entre deux champions de force égale, on attachait une main dans le dos à l'un des combattants. Il y a là quelque chose de profondément inégalitaire qu'il convient, si courtoisement que ce soit, de refuser purement et simplement, et ce, d'autant plus qu'on inverse les rôles.

La francophonie, en général, le GERFLINT en particulier, travaillent fermement au respect de la diversité linguistique et culturelle, estimant que les langues et les cultures sont le patrimoine sacré de toute l'humanité. Le discours politique anglo-saxon est carrément aux antipodes de cette position : trois preuves, entre des milliers, que je me permets de citer, mais avec le plus grand regret car elles mettent en cause deux grands pays amis pour lesquels j'ai, personnellement, la plus grande admiration et affection :

Dans un discours prononcé aux États-Unis en 2000, Madame Margaret Thatcher liait la domination de l'anglais à la domination politique et économique des pays anglo-saxons : « Au XXI^e siècle, le pouvoir dominant est l'Amérique, le langage dominant est l'anglais, le modèle économique dominant est le capitalisme anglo-saxon ». Tout est donc très clair, circulez, il n'y a rien à voir. Est-ce faire preuve de mauvais esprit européen que de trouver ce discours inacceptable ?

David Rothkopf, directeur général du cabinet de conseil Kissinger Associates, écrivait, en 1997, dans *Praise of Cultural Imperialism* (Éloge de l'impérialisme culturel) : « Il y va de l'intérêt économique et politique des États-Unis de veiller à ce que, si le monde adopte une langue commune, ce soit l'anglais ; que, s'il s'oriente vers des normes communes en matière de télécommunications, de sécurité et de qualité, ces normes soient américaines ; que, si ses différentes parties sont reliées par la télévision, la radio et la musique, les programmes soient américains ; et que, si s'élaborent des valeurs communes, ce soient des valeurs dans lesquelles les Américains se reconnaissent ». Là encore, on peut légitimement trouver à redire.

Mais le sommet de la violence est atteint, en octobre 2009 par un texte du Professeur Christie Davies, étonnant brûlot contre la France et la langue française – à consulter sur internet – en me bornant à ne citer ici que les deux phrases de son introduction : « *La prééminence du français est une anomalie disgracieuse honteuse* ». *Nous devons travailler à supprimer cette langue aristocratique et obsolète, sinon nous ne parviendrons pas au rêve de créer les États-Unis d'Europe* ». Pour lui, donc, la France et sa langue doivent être rayées de la carte de l'Europe. Comme il s'agit d'un collègue diplômé de Cambridge et professeur émérite de l'Université de Reading, je me montrerai très confraternel à son égard, en faisant l'inférence qu'il s'agit peut-être d'une forme d'humour britannique. Dans ce cas, soyons les premiers à rire avec lui. Mais n'est-ce pas plutôt le déchirant cri d'amour blessé d'un ancien soupirant éconduit de la langue française qu'il injurie à hauteur de sa déconvenue amoureuse et intellectuelle en la traitant de « vieille Dame compassée », tout en lui rendant hommage à son corps défendant en lui reconnaissant tout de même une distinction aristocratique qui ne semble pas faire partie de son propre bagage culturel de base. Je pense que dans le monde où nous vivons aujourd'hui, il y a place pour plus de respect, plus d'intelligence, plus de finesse, plus d'humanisme, plus de raison aussi.

Le monolinguisme universel, n'en déplaise à ceux qui le prônent, quel que soit leur rang, est une complète aberration. Depuis la première moitié du XX^e siècle, on n'a rien dit de plus dangereux. Ce n'est rien d'autre qu'un avatar du capitalisme mondial dit libéral dans sa forme la plus tragiquement dérégulée. Ne nous perdons pas dans une dénonciation incantatoire de la mondialisation, mais tirons simplement les conséquences du fait qu'elle vient de produire une crise sans précédent dans ce que Michel Rocard appelle « un déferlement de cupidité », terminologie inspirée sans doute du livre publié en 2010 par Joseph Stiglitz, Prix Nobel 2001 d'économie, et qui caractérise lui aussi la crise de 2008 sous le titre : « Le triomphe de la cupidité ». Si l'on ne prend pas sérieusement en compte les dangers que la cupidité fait courir à la diversité culturelle et linguistique mondiale, si l'on joue le jeu du profit immédiat et à court terme, alors on donne tête baissée dans le monolinguisme universel.

Le monde moderne, hélas, appartient corps et âme à des fournisseurs de capitaux jouant en Bourse et ne connaissant du travail que celui de leur argent. Le monde appartient aux actionnaires et aux *traders*. On exclut tout ce qui ne fait pas profit immédiat, tout ce qui peut retarder la consommation, tout ce qui apparaît inutile comme les langues et les cultures, entre autres, puisqu'elles freinent le clonage mondial de l'humanité sur un modèle unique. Les langues et les cultures sont donc condamnées au code restreint : l'anglo-américain pour les « affaires sérieuses », et toutes les autres langues, y compris le français, pour « la veillée des chaumières ».

La parole n'est pas une aumône que l'on reçoit mais un pouvoir dont on s'empare et c'est bien pour cela que la puissance dominante du moment s'est très intelligemment emparée du *Skeptron* c'est-à-dire de l'instrument d'autorité que, dans la Grèce antique, on tendait à l'orateur, symbolisant par là le pouvoir de parler – et de parler seul – que lui conférait l'Institution. Si l'on vous prive du droit de vous exprimer dans votre langue maternelle, c'est un peu comme si l'on vous refusait définitivement le *Skeptron* car c'est dans votre langue maternelle que prend vie toute votre identité comme l'exprime ce beau passage de Bakhtine : « *dans la langue, il ne reste aucun mot, aucune forme neutre, n'appartenant à personne : toute la langue s'avère être éparpillée, transpercée d'intentions, accentuée...chaque mot sent la profession, le genre, le courant, le parti, l'œuvre particulière, l'homme particulier, la génération, l'âge, le jour et l'heure. Chaque mot sent le contexte et les contextes dans lesquels il a vécu sa vie sociale intense* ».

Comme vous le voyez, le mot dit ou écrit est habité par une multiplicité de voix, pluri-accentué, explicable non pas seulement par le milieu de son origine, mais par « tous les lieux qu'il a fréquentés ». Vous priver de votre langue maternelle pour vous exprimer scientifiquement, techniquement, politiquement, diplomatiquement, économiquement, philosophiquement et vouloir vous enfermer dans le lit de Procuste d'un idiome médiocrement appris sur le tard, c'est mettre un bœuf sur votre langue pour parler, ou vous attacher une main dans le dos pour affronter Cassius Clay au sommet de son art. Voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, le Gerflint est un ardent défenseur du français comme langue internationale et, de façon plus générale, du plurilinguisme et du pluriculturalisme, c'est-à-dire des plus respectables et inaliénables richesses de la Terre-Patrie.

Dans son dernier livre, *Déjouer l'inhumain*, (L'Harmattan, 2010), Jacques Demorgon évoque l'opposition « fission/fusion ». L'Occident – mais il n'est sans doute pas le seul – « *a beaucoup usé de l'arme de la fission pour destabiliser les sociétés plus traditionnelles tout en tentant de recréer constamment une fusion intérieure* ». Le résultat en est sa déviation fréquente dans des idéologies xénophobes laissant les antagonismes devenir destructeurs et la fission appliquée à l'autre devenir meurtrière de son identité profonde. Il faut peut-être arrêter de jouer au plus malin et poser clairement que le sabotage culturel consistant à dire à autrui d'abandonner son identité et tout ce qui la fonde, donc de se fissurer de toutes parts pour devenir le clone de quelqu'un qu'on n'est pas, est une menace pour l'humanisme planétaire comme le gaz à effet de serre en est une autre pour notre environnement. Cette politique déstabilisatrice fissionnelle qu'on souhaite nous imposer, trop souvent avec la complicité de nos dirigeants, est simplement une erreur susceptible d'engendrer à terme les pires conséquences.

Mars 2001, Afghanistan : quelques fanatiques bornés détruisent à l'explosif les statues millénaires de Bamiyan. Planétaire indignation ! Que dire alors de la destruction de nos cultures et de nos langues millénaires à l'explosif de la cupidité ?

Une citoyenneté francophone

L'étude qui suit est due à M. Guy Dalens, membre fondateur d'ALF

Pour aborder le problème de la citoyenneté francophone, et le résoudre, je pose quatre questions auxquelles j'apporte une explication et trois solutions.

- 1 - Pourquoi une citoyenneté francophone ?
- 2 - Quelle est l'autorité qui octroie la citoyenneté francophone ?
- 3 - Quelles sont les conditions à remplir pour obtenir la citoyenneté francophone ?
- 4 - Quels sont les droits et les obligations attachés à la citoyenneté francophone ?
- 5 - Conclusion.

1) - Pourquoi une citoyenneté francophone ?

La langue française est en danger de mort pour deux raisons principales, l'une ancienne, l'autre récente mais inquiétante.

- L'excès de purisme dans lequel elle s'est enfermée

« Une langue morte... on la reconnaît à ce qu'on n'a pas le droit d'y faire des fautes. Ce qui revient à dire qu'on n'a pas le droit d'y apporter la moindre innovation... Un idiome n'approche de l'universalité que lorsqu'il s'émancipe de ses origines, s'en éloigne et les renie ; parvenue là, s'il veut se rénover, éviter l'irréalité ou la sclérose, il faut qu'il renonce à ses exigences, qu'il brise ses cadres et ses modèles, il faut qu'il condescende au mauvais goût ». ()*

- La trahison de son élite qui ne veut plus parler sa propre langue

Ce qui se passe est grave, « l'un des pires moments que notre culture ait traversé. Je veux parler de la perte de la langue française dans le milieu des décideurs ». Ceux-ci « sont en train d'éradiquer la langue française. Que ce soit dans la finance, la science, le commerce, la publicité, plus personne parmi les riches ne parle le français. La langue française est devenue la langue des pauvres. Ce consentement des décideurs à l'anglais commence vraiment à ressembler à une collaboration, et la défense de la langue française à la résistance ». ()*

Pour dépasser ces limites et garder sa vitalité, la langue française doit s'éloigner du cadre étroit de la nation, tout en s'y appuyant. Il lui faut rassembler ses alliés, ses locuteurs, dispersés de par le monde, quelle que soit leur origine, par la reconnaissance d'une citoyenneté francophone. La citoyenneté francophone permettra d'unifier des éléments isolés tout en donnant consistance à la francophonie. Et en s'appuyant sur nos propres forces et sur ce qui dépend de nous.

2) - Quelle est l'autorité qui octroie la citoyenneté francophone ?

L'État français par un acte public unilatéral et souverain. Il manifeste ainsi sa volonté d'accorder la citoyenneté francophone à certaines personnes installées à l'étranger ou sur le territoire national, mais n'ayant pas la nationalité française. Ces personnes peuvent être aussi bien des citoyens de pays francophones que de pays non francophones ou encore des apatrides. Ainsi un Russe, un Algérien, un Mexicain, un Égyptien, un Sénégalais, un Chinois, un Anglais peuvent obtenir la citoyenneté francophone dès l'instant où ils remplissent les quatre conditions ci-après (Cf. partie 3).

Sans qu'il y soit tenu, l'État français peut s'appuyer sur l'article 87 du titre XIV « De la francophonie et des accords de coopération » de la Constitution française de 1958 modifiée : « La République participe au développement de la solidarité et de la coopération entre les États et les peuples ayant le français en partage ».

Dans le même temps, l'État français instaure une « Assemblée de la francophonie » à côté de « l'Assemblée Nationale » et du « Sénat »

Cette occasion offerte par la citoyenneté francophone poussera des hommes et femmes à former des projets d'installation en France dans la sérénité. D'autres y verront une perspective d'avenir pour eux-mêmes ou leurs enfants, d'autres enfin, connaissant les conditions d'admission, s'y prépareront.

3) - Les conditions à remplir pour obtenir la citoyenneté francophone

Quatre conditions :

- La personne qui souhaite obtenir la citoyenneté francophone en fera officiellement la demande ; celle-ci doit être motivée ;
- Le demandeur doit apporter la preuve qu'il maîtrise la langue française ;
- Sa candidature doit être approuvée par une instance spécialement habilitée ;
- Il s'engage à participer à la cérémonie sur la citoyenneté francophone.

4) - Les droits et devoirs attachés à la citoyenneté francophone

Droits :

- La personne qui a obtenu la citoyenneté francophone a droit à un passeport francophone ;
- Elle peut s'installer en France pour y séjourner, travailler, enseigner ou y faire des études ;
- Elle dispose du droit de vote pour désigner les membres de l'Assemblée de la francophonie ;
- Elle peut être candidate à cette Assemblée ;

Si elle est installée en France, elle peut participer aux élections locales.

Devoirs :

- Si elle est installée hors de France, elle s'engage à promouvoir la langue française ; elle reste en contact avec l'instance visée au point 3 ci-dessus et lui rend compte des actions qu'elle a menées ;
- Si elle est installée en France, elle est soumise aux mêmes devoirs que le citoyen français.

Remarque :

Pour mémoire, l'article 77 de la Constitution de 1958 (C. Titre XII : De la Communauté) prévoyait une citoyenneté unique de la Communauté, laquelle comprenait la République française et douze États africains et malgache. L'article 77 était ainsi rédigé : « Il n'existe qu'une citoyenneté de la Communauté. Tous les citoyens sont égaux en droit, quelles que soient leur origine, leur race et leur religion. Ils ont les mêmes devoirs ».

5) - Conclusion

Les deux premières questions peuvent recevoir d'autres réponses : sur la première, on peut soutenir que la citoyenneté francophone est une réaction à la mondialisation actuelle ; sur la seconde que la citoyenneté francophone ne peut résulter que d'un accord entre les pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F.). C'est ce qui me paraît ressortir du mémoire très intéressant de Mme Aurore Sudre sur la citoyenneté francophone (Université Jean Moulin -Lyon III), mémoire soutenu sous la direction de M. Albert Salon.

J'adopte, pour ma part, une autre interprétation, plus radicale, pour les raisons suivantes :

- Le fait générateur de la citoyenneté francophone n'est pas la recherche d'un nouvel humanisme à l'échelle de la planète (ce qui ne l'exclut pas), mais d'abord, la nécessité absolue de sauver, sans tarder, la langue française ou ce qui peut l'être ; je lui cherche donc des alliés, avec l'espoir de voir surgir une nouvelle élite, francophone, pour se substituer à l'actuelle, défaillante ; ou pour la concurrencer.
- Les discussions sur la citoyenneté francophone durent depuis longtemps et il me semble qu'elles s'enlisent dans la palabre, la glose des spécialistes ; or le temps presse ; la situation actuelle de la langue française ne lui permet plus d'attendre une hypothétique unanimité de l'O.I.F sur la citoyenneté francophone ; il faut donc brusquer le processus et, seul, le principal acteur de la francophonie, l'État français, peut encore le faire, en se fondant sur les débris de sa souveraineté avec, ici aussi, le pari d'entraîner les autres membres de l'O.I.F.
- La proposition du point 2 est fondée sur le seul critère de la langue française ; elle s'adresse à tous les locuteurs de la langue française qu'ils appartiennent à un pays membre de l'O.I.F ou non ; par là, j'élargis le champ d'action aux locuteurs qui sont en dehors de l'O.I.F et j'exclus d'emblée les discussions inévitables sur les populations qui sont d'un État membre de la francophonie, mais qui ne parlent pas le français ou si peu.
- Une solution encore plus radicale serait d'accorder la nationalité française à tout francophone qui remplit les conditions du chapitre 3, ce qui reste dans l'esprit de l'ancien article 77 de la Constitution de 1958 (Titre XII : De la Communauté).

Guy Dalens

*

(*) Cioran : Anthologie du portrait ; préface ; paragraphe « La tyrannie du goût » ; Arcades Gallimard. (**) Michel Serres : entretien dans le « Nouvel Observateur », 4-10 novembre 1993.

Le français, pourquoi ?

Un de nos membres a jugé utile de faire le point pour nos lecteurs, en deux parties, sur le français et les langues dans l'Europe des 27

I - Il y a beaucoup de théories sur les langues en général

La plus opérationnelle reste celle de l'outil de communication entre les êtres humains.

A cet égard, il y a quelque analogie entre la langue et la monnaie, autre outil de communication entre les hommes.

Comme la monnaie, en effet, une langue est :

- un étalon : elle sert à désigner, non pas la valeur d'un objet mais cet objet lui-même ou une notion abstraite;
- un moyen d'échange, non d'objets mais d'informations, d'idées et de connaissances;
- un réservoir de valeur constitué par les formes d'expression particulières à cette langue et tout le trésor des traditions orales et écrites - notamment la littérature.

Selon les préférences de chacun - ou son expérience propre - on aura tendance à souligner dans le français, telle ou telle caractéristique :

- l'étalon : pour sa précision inégalée, notamment par comparaison avec les langues germaniques (allemand ou anglais);
- le moyen d'échange et de communication dans l'Histoire et à l'époque moderne;
- le réservoir de valeur : à cet égard, il ne faut pas penser uniquement en termes de littérature en elle-même, mais recenser tous les systèmes de pensée et d'organisation sociale (comme le droit ou l'économie) qui ont trouvé dans la langue française leur expression et le moyen de leur diffusion.

Ce petit schéma (certes incomplet dans rénumération des qualités à énumérer sous chaque point caractéristique) devrait permettre à chacun d'évaluer les raisons de son attachement personnel à la langue française. Il est en effet de peu d'utilité – si l'on veut défendre celle-ci et tout le système de civilisation qui va avec – de se référer uniquement à des préférences affectives mais bien d'être capable d'articuler avec précision un ensemble de raisons déterminantes, au moins pour renforcer les convictions et prévenir les trahisons

II - Les langues officielles de l'Europe à 27

Les indications qui vont suivre ne constituent qu'un point de départ à une réflexion plus vaste destinée à étoffer la connaissance de l'environnement dans lequel le français se meut désormais, environnement qui constitue certes un défi permanent pour sa survie, aussi peut-être un ensemble de chances nouvelles.

On n'évoquera pas non plus les langues régionales – auxquelles l'Europe s'intéresse beaucoup, de manière d'ailleurs assez incohérente – dont certaines sont non négligeables comme le catalan, le breton, le basque ou le gallois : ALF a pris à leur sujet une position forte et équilibrée sur laquelle il ne paraît pas utile de revenir pour l'instant.

Voici ces 23 langues, dont plusieurs sont largement ignorées, classées de manière, d'une part à situer le français par rapport à elles, d'autre part à signaler certaines de leurs caractéristiques qui présentent un intérêt tant du point de vue linguistique que de l'organisation même de la pensée.

A) Langues finno-ougriennes

estonien
finnois
hongrois

B) Langues indo-européennes

1) Langues baltes

letton
lituanien

2) Langues celtes

gaélique (irlandais),

3) Langues germaniques

allemand
anglais
danois
néerlandais
suédois

4) Langue hellénique

grec

5) Langues romanes :

espagnol
français
italien
portugais

roumain

6) Langues slaves

bulgare
polonais
slovaque
slovène
tchèque

C) Langues sémitiques

maltais

On constate donc la prédominance des langues indo-européennes - qui ne sont pas pourtant exclusives, puisque 4 langues (!' este, le finnois, le hongrois et le basque) n'appartiennent pas à ce groupe : de manière générale ces 4 langues sont secondes par rapport à d'autres langues d'importance régionale (suédois, allemand) ou internationale (anglais).

À l'intérieur des langues indo-européennes, la répartition est à peu près égale (à l'exception du gaélique et du grec et des deux langues baltes) entre langues germaniques, langues romanes et langues slaves : 5 dans chaque cas.

L'arrivée massive des langues slaves est un résultat important du dernier élargissement européen.

Or ces langues présentent, par comparaison avec les autres langues indo-européennes présentes (sauf les 4 exceptions signalées) des caractéristiques particulières : elles sont synthétiques, c'est-à-dire qu'elles présentent un système général de flexions, notamment des déclinaisons des substantifs et adjectifs, alors que les autres langues germaniques (à l'exception partielle de l'Allemand) et romanes sont largement analytiques.

En outre, ces langues slaves présentent un système de flexion verbale proche de l'Indo-européen (reconstitué) fondé sur les aspects (perfectif et imperfectif).

Enfin, compte tenu de la date récente (VII^e-VIII^e siècles) de la séparation entre les différentes langues slaves, ces langues présentent entre elles une certaine intercompréhension et, de ce fait, un pont vers la grande langue slave orientale absente de la construction européenne (quoique encore présente dans les entretiens entre représentants de pays ex-membres du CAEM et du Pacte de Varsovie et ex-républiques soviétiques), le russe, dont il faut rappeler l'extension dans toute l'Asie centrale et le Caucase.

Le décor étant ainsi planté, comment le français peut-il garder son rang, linguistiquement et intellectuellement ?

Il faudra faire une analyse pays par pays et langue par langue, en tenant compte des circonstances historiques et de la situation politique générale.

Mais il convenait, avant tout, et pour ne pas parler dans le vide, de rappeler - de manière non exhaustive, d'ailleurs - un certain nombre de données importantes pour encadrer le débat

Jean-Louis Guibert

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée générale annuelle d'ALF

⇒ **La réunion statutaire se tiendra le samedi 29 janvier 2011 à 14 heures** dans la salle de conférences du lycée Henri IV, 23 rue Clovis Paris VI^e.

⇒ **Mais réservez votre journée** car nous préparons pour vous et tous les amis et sympathisants qui vous accompagneront un moment de convivialité au cours duquel vous pourrez échanger et débattre de nos préoccupations qui sont graves. Les participants seront invités à prendre une collation sur le pouce à 12h30.

Nous ne pouvons être plus précis au moment où nous imprimons
mais vous aurez en temps voulu tous les détails sur l'organisation de la journée.

Participation d'ALF au Forum des associations du 12^e arrondissement

C'est devenu une agréable coutume : ALF a participé pour la 3^e année consécutive le samedi 11 septembre au Forum des associations du 12^e arrondissement de Paris, organisé boulevard de Reuilly par la mairie. Le succès de cette manifestation qui rassemble quelque 200 associations ayant leur siège ou des activités dans l'arrondissement ne se dément pas ;

Sur son stand les administrateurs et bénévoles d'ALF ont pu répondre à la curiosité d'un public nombreux sur ses activités et, comme l'an dernier, de nouvelles adhésions ont été enregistrées !

Notre aide à vos plumes hérissées !

Chers lecteurs, vous avez souvent envie d'exprimer votre indignation, voire votre fureur, donc de téléphoner ou surtout d'écrire, pour protester contre telle infraction à la loi Toubon, ou telle dérive de nos dirigeants, administrations, media, milieux d'affaires, qui abandonnent et trahissent notre langue. Nous venons de créer pour vous une rubrique idoine sur notre site www.avenir-langue-francaise.fr

Vous y trouvez non point des « modèles », mais de simples exemples de lettres classés par grands thèmes, des échantillons de nos propres démarches, dont vous pouvez juger commode de vous inspirer. N'hésitez surtout pas à visiter cette rubrique*, à y puiser le cas échéant, et à signaler cette ressource à vos amis.

Albert Salon

BRÈVES

M. Jean-Pierre Raffarin interpelle les Strauss-Kahn, Trichet, Lamy, qui s'expriment presque uniquement en anglais

L'ancien Premier Ministre, sherpa du Président de la République pour les Sommets francophones, s'était déjà déclaré partisan de « l'intransigeance francophone ». Il s'est déplacé récemment à Bruxelles et dans divers grands organismes internationaux pour admonester les Français qui y tiennent des postes stratégiques mais n'y servent pas la France, surtout pas sa langue (rappelons-nous le « I am not a Frenchman » de M. Trichet à Strasbourg !).

Sa récente prise de position suivante au sujet des Trichet, Lamy, rapportée par *Le Figaro* du 21 juin 2010, est à saluer. Mais elle devrait être relayée, pour gagner en crédibilité et efficacité, par le Président de la République lui-même...

« Représentant du Président de la République, N. Sarkozy, pour la francophonie et partisan de "l'intransigeance francophone", l'ancien premier ministre regrette que d'éminents français occupant à l'international des postes de premier plan aient pris l'habitude de s'exprimer en anglais. "Ma tâche serait plus facile, si, de temps à autre, au FMI, à l'OMC ou la BCE, MM. D.S.K, Lamy et Trichet prononçaient un discours en français" ».

Halte au français !

En informatique, vous vous êtes bien habitués à **ordinateurs et logiciels** (« computers » et « software » étant devenus obsolètes), à puces, progiciels, ludiciels, didacticiels... Vous employez **télévision numérique** et non plus « digitale », **numériser** et non « scanner » ou « digitaliser ». Et **remue-méninges** pour « brainstorming ». Vous le constatez : c'est possible malgré la propagande massive en faveur de l'anglo-américain seul prétendu vecteur de la modernité : cela devient même naturel.

Alors, nous comptons sur vous pour contribuer au triomphe de **courriel** sur « e-mail », « email », « mail », de **pourriel** sur « spam », de **coussin d'air** sur « airbag », d'**entraîneur** – ou – **moniteur** – sur « coach »...

Vous connaissez l'enjeu. Tout redevient possible si chacun, avec une fierté calme, une fermeté sereine, applique sa volonté à affirmer la France et sa langue en famille et dans les cercles d'amis et de collègues... Si vous ne retrouvez plus les équivalents français élaborés, publiés pour vous par toute une machinerie officielle, allez sur le site www.franceterme.fr.

Albert Salon

La meilleure langue pour exporter ? Celle du client !

NDLR : Une information tirée de La Tribune, quotidien des affaires : la PME française qui a remporté son contrat en Ouzbékistan ne l'a pas négocié en anglais, mais en russe !

He.Co Stop fait une étonnante percée en Ouzbékistan. Spécialisée dans la conception et la production d'une large gamme de produits de première urgence, cette PME, basée à Heyrieux près de Grenoble, a pris pied en Ouzbékistan. Grâce à la connaissance du russe, la langue des affaires dans cette partie du monde, en plein boom économique (ressources naturelles minières et hydrocarbure).

Un exemple de plus où la langue du vendeur est celle de l'acheteur et a fait la différence lors du salon spécialisé de Tachkent...

Décision de la Cour d'Appel

Air France doit traduire sa documentation technique en français pour ses pilotes et son personnel

Ainsi en a jugé la Cour d'Appel de Paris en date du 1^{er} octobre sur la base de la loi Toubon : « l'arrêt Alter » fera date et jurisprudence ! Un coup d'arrêt est donné à l'imposition systématique de l'anglo-américain à toute occasion, à tort et à travers.

Parallèlement à l'action du syndicat Alter, notre association avait saisi et mobilisé des parlementaires et diverses personnalités, afin d'éviter que les nombreux documents techniques d'Air France ne fussent contraints d'utiliser la version en anglo-américain. Espérons qu'on en restera là car Air France s'est pourvue en Cassation.

Albert Salon

COURRIER DES LECTEURS

Une source d'inspiration : un Académicien membre d'ALF écrit au Monde

NDLR : Le linguiste Gilbert Lazard, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et membre d'ALF, a envoyé au journaliste du Monde Robert Solé début mars cette lettre qui garde toute son actualité. Nos lecteurs y trouveront des thèmes qui leur sont chers. Ils peuvent y puiser, comme dans l'ensemble de notre site www.avenir-langue-francaise.fr, des arguments pour leurs propres lettres de protestations qu'ils ont envie d'adresser à divers media et « responsables ».

A M. Robert Solé, *Le Monde*

Cher Monsieur,

Fidèle lecteur du Monde et en particulier de votre billet quotidien, je me permets d'accoler cet adjectif au "Monsieur" de rigueur, tant j'ai l'impression de vous connaître à force de vous lire.

Étant linguiste, j'ai particulièrement apprécié votre article en bas de première page, dans *Le Monde* des livres du 26 février, sur la langue française, "l'âme même de la nation", disait Michelet, que vous citez. Je m'étonne avec vous qu'on en ait si peu parlé dans le fameux débat sur l'identité nationale. S'il existe un signe ou plutôt une manifestation éclatante, et en même temps un sentiment intime, de cette identité, c'est bien dans la langue qu'on les trouve. Mais apparemment tout le monde s'en moque.

Les puristes s'inquiètent de ce "chef-d'œuvre en péril". Leur souci est honorable. Mais ce n'est pas à présent le plus grave. Après tout, la langue change, comme elle a toujours changé. Les fautes d'aujourd'hui sont la norme de demain. Encore faut-il, naturellement, veiller, chez les enfants qui l'apprennent, à préserver la richesse et la propriété du vocabulaire, la souplesse et la justesse de la syntaxe. C'est l'affaire de l'école, qui a bien besoin qu'on s'en soucie sur ce point comme sur d'autres.

Le danger le plus pressant aujourd'hui est ailleurs. Il est que le français risque de se trouver à terme réduit à n'être plus qu'un idiome local limité aux besoins quotidiens. Si la science ne s'exprime plus qu'en anglais, si les grandes affaires ne se traitent que dans cette langue, si la diplomatie n'en emploie plus d'autre, si l'administration de l'armée française fait de même (j'en ai des témoignages) et, bien sûr, aussi celle des institutions européennes, etc., il deviendra un jour impossible de traiter en français de questions un peu complexes ou élevées, de techniques avancées et d'idées nouvelles.

L'Académie française, paraît-il, veille traditionnellement au bon usage. Ne devrait-elle pas se soucier de l'usage tout court? Je suis frappé de voir dans combien de cercles dirigeants et dans combien de domaines, l'habitude se prend d'user de l'anglais, même entre francophones et sans nécessité. Personne ne semble s'en inquiéter. On dirait que les Français se laissent avec délice emporter par l'anglomanie et ont perdu le sentiment de la dignité de leur langue. Les Québécois se défendent mieux.

Certes, nous ne sommes plus au temps de Rivarol ni même au début du XXe siècle, et il est vain d'évoquer ce passé. L'avenir est au multilinguisme, nous dit-on. Oui, théoriquement, et sous la dominance de l'anglo-américain. Qu'y a-t-il de plus multilingue que l'Europe? Pourtant, on apprend moins que jamais les langues des voisins.

Est-ce un snobisme passager? Faut-il espérer un jour un retournement de l'opinion, une renaissance de fierté nationale. On rencontre facilement des individus qui se disent scandalisés par les pratiques actuelles. Mais la société française semble inerte. On en vient à se demander s'il n'y a pas, dans ses couches supérieures, une volonté de favoriser l'extension de l'anglais, et si nous ne sommes pas victimes d'une pression délibérée venue d'en haut.

Comment faire pour que surgisse un mouvement d'opinion? L'Académie française ne dit rien. En ce qui concerne l'Académie des inscriptions et belles-lettres, je ne désespère pas d'obtenir une prise de position, mais elle ne touchera que le cercle relativement restreint de certains praticiens des sciences humaines. Peut-on espérer un éveil des milieux littéraires? Ils ne se manifestent guère sur ce sujet. De la presse? Vous êtes mieux placé que quiconque pour répondre.

En tout cas, merci de votre bel article. En espérant d'autres semblables, je vous prie, cher Monsieur, de croire à toute ma sympathie.

Un universitaire-chercheur à ses collègues : gardons le français !

NDLR : Joël Jallais, Professeur des universités, ancien responsable de la recherche à l'Agence universitaire de la Francophonie (A.U.F., ancienne AUPELF-UREF), a présidé le concours national d'agrégation externe des professeurs d'université en sciences de gestion 2008.

Maison de la Francophonie ou Musée de la Francophonie?

Le 20 mars dernier, lors de la Journée Internationale de la Francophonie, était louée la future inauguration de la Maison de la Francophonie avec les discours volontaristes habituels, alors qu'il aurait mieux valu saluer la naissance d'un nouveau musée à Paris : celui de la francophonie. On aurait pu mettre aisément en valeur toutes les actions visant à amoindrir, voire faire disparaître, la langue française depuis longtemps dans notre environnement. Faisant fi de l'article 2 de notre Constitution qui fait du français la langue de la République et la langue d'enseignement, certains esprits, sûrement progressistes, se font l'écho, dans la presse quotidienne et spécialisée, d'une volonté de modifier la loi Toubon pour permettre aux établissements d'enseignement supérieur (grandes écoles et universités) d'enseigner totalement en langue anglaise. La charge est actuellement menée par la Conférence des Grandes Écoles et par quelques-uns de ses représentants. L'objectif déclaré est de pouvoir accueillir dans ces établissements des étudiants en provenance de pays non francophones et en particulier de la Chine.

Nous dénonçons cette attitude qui modifie de façon définitive la place et la nature de l'enseignement supérieur français pour de simples raisons financières et de conquête illusoire et très partielle du marché mondial de l'enseignement. Cela est inacceptable : les grandes écoles forment, depuis longtemps en France, l'élite française pour des emplois privés et publics. Elles façonneront, formateront alors une élite anglophone, s'exprimant de façon unique en anglais dans les relations internationales et au sein des états-majors des entreprises, avec comme conséquence directe de constituer une élite qui serait déconnectée encore plus de l'ensemble des autres Français ; on assisterait à la création d'un pays proche du modèle de Metropolis avec une élite, en fait une oligarchie, dominant l'ensemble des autres travailleurs. On retrouverait l'opposition soutenue dans les entreprises par Taylor entre « ceux qui pensent » (s'exprimant en anglais) et « ceux qui font » (les mauvais locuteurs en anglais). Enseigner totalement en anglais dans les établissements d'enseignement supérieur français ajouterait donc dans la société française une deuxième fracture à celle déjà trop apparente des revenus. Cette nouvelle déclinaison de l'identité française, en niant la langue française, est ahurissante d'absurdité dans un monde qui est de plus en plus multilingue et multipolaire.

Il est grand temps de se mobiliser avant que l'université ne suive les initiatives prises par les grandes écoles qui participent à la destruction du corps social en parfaite bonne conscience. N'assistons-nous pas déjà à l'émergence d'un nouveau critère de jugement dans les commissions de recrutement universitaire : « la capacité à faire cours en anglais », qui a peu à voir avec les capacités intrinsèques disciplinaires d'un futur universitaire ? N'assistons-nous pas déjà à l'obligation faite par des responsables de cycles universitaires d'imposer dans les services statutaires des enseignants des cours en anglais ? N'assistons-nous pas déjà à l'exclusion des revues scientifiques en français de la nomenclature des revues cotées dans les procédures d'évaluation menée par l'AERES, le CNRS ou le CNU ?

La défense de la langue française a fait long feu dans l'élite intellectuelle française par snobisme et dans la société française par indifférence parce qu'elle se centrait sur la finalité de la langue et son contenu culturel. Tout ce discours aurait dû pourtant convaincre tant les arguments en étaient judicieux mais le rêve économique américain était trop prégnant.

Cette fois, les conséquences mêmes qu'aurait une telle politique d'enseignement sur la cohésion de la société française ne peuvent laisser indifférent. Voulons-nous, comme universitaires, adhérer à cette fracture attendue de la société française qui repose encore une fois sur les privilèges de l'argent pour acquérir une totale maîtrise de la langue anglaise dès le plus jeune âge ou participer à un véritable sursaut ? Prononcer des discours comme celui de Caen, lors de la campagne présidentielle, en faveur de la langue française et laisser ensuite tous les acteurs de l'enseignement supérieur en saper les fondements relève, disons-le, d'un cynisme inacceptable.

NDLR : la bonne nouvelle suivante nous est annoncée par Mme Sophie Charbonnel-Bucari , dont le père, M. Jean Charbonnel, ancien ministre est membre d'ALF

Comment nous avons maintenu le français dans une grande revue médicale française

Nos carabins français, plus exactement de langue française, sont soumis à un double paradoxe.

Un premier paradoxe, presque constitutif de leur personnalité, à de rares exceptions près, consiste pour eux — malgré leurs nombreuses années d'études, le prestige que leur confère la blouse blanche, leur activité « régulière » d'orateurs de congrès, etc. — , à écrire de façon aussi peu lisible, aux sens propre et figuré, que compréhensible.

Le second paradoxe, presque constitutif de l'identité nationale, consiste pour eux à vouloir s'aligner sur leurs concurrents étrangers, sans en prendre les moyens. Je m'explique . Comment, par exemple, prétendre, sans prêter au ridicule, défendre la médecine française et ses publications sur la scène internationale (internationale = anglo-saxonne !...) lorsque la moitié d'un article est truffée d'erreurs d'orthographe, de syntaxe, de barbarismes, d'acceptions erronées, de néologismes douteux... et de franglais !

Vous me direz, et j'accepte volontiers la remarque, qu'il est malaisé de produire un travail soigné, le bistouri dans une main, le stylo dans l'autre ! Pourtant, cette exigence de qualité ne préoccupe pas davantage les maisons d'édition médicale et scientifique, contraintes par une « logique » de rendement, et qui produisent, plus qu'elles n'éditent, du texte comme on sort des boîtes de conserve d'une usine. Preuve en est la suppression massive des postes de « secrétaire de rédaction », au terme d'un lent processus de sape.

... Et pourtant... fut-ce l'étonnement ? le goût de l'étrange, ou celui — nous pouvons y sourire — de l'exotique ? Il est encore, en France, un bastion, une forteresse imprenable par les Britons : la revue *Gynécologie Obstétrique & Fertilité*., OVNI dans le monde de la presse médicale française. Sa particularité ? son exception française ? Ses articles sont écrits... en français... et, cerise sur le gâteau, sont lus. Car, c'est encore là que le bât blesse, nos carabins français, si enclins à parler le franglais, sont souvent incapables de lire l'anglais, encore moins de l'écrire.

Comment sommes-nous parvenus à ce résultat, et comment maintenons-nous le cap ?

Comme je l'évoquais plus haut, je pense que l'effet de surprise... eut son petit effet !

- Demandez à un auteur s'il connaît le sens exact de son expression fétiche : *evidence-based medicine* (qu'il préférera orthographier : évidence based médecine). Il hésite... « médecine basée sur la preuve » ? Pas tout à fait. Alors, pourquoi traduire ? Parce que la traduction existe : « médecine fondée sur les preuves » ! Et j'ai pu corriger....
- Qu'est-ce qu'une chirurgie de *second look* ? C'est une chirurgie de seconde intention, ou de réévaluation. L'expression « de second regard » est encore acceptable, mais pourquoi ne pas savoir apprécier autant apprécier la qualité concrète de l'anglais que celle, abstraite, du français ?
- Peut-on « supporter » (< *to support*) une évidence ? Non... On la soutient, on l'étaie, on l'argumenté.
- « La *deadline* pour opérer la patiente était Janvier 4 ». Comprendre que l'on ne devait pas opérer cette patiente au-delà du 4 janvier.
- L'effet *flare-up* : non, ce n'est pas 1' « effet papillon » (intéressante émission, plutôt que « programme » sur Canal +), mais l'effet de recrudescence.
- Une tumeur *borderline* : certes, l'expression française correspondante est plus longue, mais n'est-il pas plus scientifiquement rigoureux d'écrire : tumeur à la limite de la malignité, plutôt que tumeur limite, nonobstant tumeur *borderline* ?
- « Ce traitement chirurgical est le *gold standard* » : traduire par « étalon-or » peut être considéré comme obsolète. Mais pourquoi ne pas écrire que ce traitement chirurgical est le modèle, l'archétype, la référence ?

Aussi pouvons-nous dire que c'est du bon usage de la langue française que cette grande revue médicale tire sa substantifique moelle, et parvient à se distinguer des autres. Tandis que, nous en sommes depuis longtemps convaincus, les lecteurs anglophones découvriront avec d'autant plus de plaisir nos articles en français que le titre, le résumé et les mots-clés fournis en anglais, le seront en bon anglais également.

Car le franglais est indéfendable.

Une lettre d'un administrateur d'ALF au directeur de France-Culture :

NDLR : N'hésitez jamais à écrire dans le même sens en toute occasion propice !

Étant un auditeur de France Culture assez attentif, mon étonnement a été grand lorsque j'ai entendu le délégué général à la langue française nous faire remarquer que, sur les ondes de France Culture nous n'entendions pas le vilain mot « en live ».

Hélas, c'est pourtant bien ce que j'ai entendu durant tout l'été. J'ai hésité à rappeler aux rédacteurs de votre station que l'on disait « en direct et en public » expression comme l'a fait remarquer Xavier North beaucoup plus claire et précise.

J'avais écrit à Arnaud Laporte pour le féliciter de son souci d'épingler les anglicismes et emploi malvenus d'un vocabulaire anglais qu'un certain nombre de ses invités et surtout des critiques usaient sans retenue. J'avais été content de l'entendre dire à l'une de ses comparses, qui nous apprenait qu'un metteur en scène avait « dispatché » ses comédiens sur la scène : « vous voulez dire : « placé »...C'est pourquoi je fus stupéfait et navré lorsqu'il nous annonça le grotesque « Fight Club » !

Je ne pense pas que ce soit en utilisant un vocabulaire anglo-américain que France Culture va gagner un auditoire jeune ou même adolescent. Par contre ceux qui sont amoureux de la langue française s'affligent de cette dérive linguistique et langagière.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette idée défendue, entre autres par notre ministre de la culture, que l'essentiel pour notre culture c'est qu'elle s'exporte et, que si cela doit nécessairement passer par la création française en anglais c'est bien. Le même est convaincu qu'introduire des mots anglais dans le français c'est enrichir notre langue. Hélas je constate que c'est bien le contraire qui se passe ; un terme anglo-saxon remplace un mot français.

À ce propos j'ai trouvé curieux que votre interlocuteur nous explique que le mot « Close-up » utilisé dans le vocabulaire cinématographique cède le pas à « gros plan ». J'ai toujours, depuis que je m'intéresse au cinéma entendu et employé « gros plan ». Ce n'est que depuis une vingtaine d'années que l'on dit, surtout dans le cinéma publicitaire « close-up ».

Sur ce sujet il y aurait beaucoup à écrire, car le vocabulaire traditionnel technique du cinéma et même de la télévision est presque totalement anglicisé, au point que lorsque je travaille avec un opérateur ou un monteur de la génération des vingt-cinq-trente ans, il arrive souvent que nous ne nous comprenions pas...

Je n'aborderai pas le travail d'autodestruction pratiqué par une grande majorité de nos élites contre la langue française mais, je voudrais juste, une fois de plus, signaler que la plupart du temps les mots d'origine anglo-américaine n'enrichissent pas notre langue, bien au contraire, l'appauvrissent. Un exemple qui illustre cette situation : le mot « badge » qui a remplacé au moins six ou sept mots français précis. Cela va de « clé électronique » à « insigne »... Je vous laisse trouver les autres !

Merci pour votre émission.

C'est toujours avec intérêt et grand plaisir que, moi-même ainsi que les deux autres signataires de ce petit mot, vous écoutons.

Claude Weisz, Julie Moline, Philippe Smadja

PARUTIONS SIGNALÉES

Les bons dictionnaires

NDLR : Mme Jacqueline Picoche, professeur émérite et lexicographe, est un membre fidèle d'Avenir de la langue française. Nous vous recommandons les rééditions de ces trois ouvrages fort utiles

Trois des ouvrages de Jacqueline Picoche, depuis longtemps épuisés chez Nathan, sont réédités sur internet par les éditions Vigdor. Il s'agit de :

- « **Précis de lexicologie française** » 1^{ère} édition 1977, revue et corrigée en 1992 ;
- « **Enseigner le vocabulaire** », version légèrement revue et corrigée de la « Didactique du vocabulaire français », première édition 1993.

Vigdor les met à votre disposition gratuitement, en mode texte, avec un mot de passe, tout en vous donnant la possibilité de faire un don qui servira à financer d'autres publications

- Le troisième : « **Précis de morphologie historique du français** » 1^{ère} édition 1979, simplement photocopié se trouve directement sur mon site <http://jpicochelinguistique.free.fr>

Une colonie ordinaire au 21^{ème} siècle

du Professeur **Charles-Xavier Durand** (chez EME, Bruxelles 2010)

Nous avons déjà recommandé les trois volumes de son ouvrage paru chez François-Xavier de Guibert en 2001-2003 à Paris : *La nouvelle guerre contre l'intelligence*.

La « colonie ordinaire » est, bien évidemment, la France. Ch-X Durand nous l'expose de belle et probante manière. Le colonisateur est le nouveau « peuple élu » à la « destinée manifeste » : les États-Unis d'Amérique. Leur hégémonie s'appuie en bonne partie sur l'expansion forcée de l'anglo-américain et l'effacement des langues rivales, le français étant au premier rang des rivaux à réduire ou détruire

Toute la géographie du monde

de **Jean-Claude Barreau** et **Guillaume Bigot** (Le Livre de Poche)

Il convient de noter en particulier, et de diffuser, l'excellente page 141 que les auteurs consacrent au rôle mondial de la France et de sa langue :

« ... (La France) a pourtant des problèmes d'adaptation, des rigidités, des langueurs. Le principal nous semble être que beaucoup de ses dirigeants ne croient plus en elle. Quand ils en parlent à la radio ou à la télévision, ils disent d'ailleurs "ce pays", et non "notre pays", comme s'ils n'en faisaient pas partie. Ils ont honte d'être Français. Ainsi, quand le Français qui préside la banque centrale européenne a prononcé son discours d'intronisation, il a déclaré, en anglais : "I am not a Frenchman". Il se croyait habile, mais il n'était que pitoyable.

Cet état d'esprit explique en partie les difficultés de l'intégration. Comment un jeune venu d'ailleurs pourrait-il être fier d'une nation dont des dirigeants - politiques, entrepreneuriaux, médiatiques (ils sont sortis du même moule) - lui répètent à satiété qu'elle est "frileuse", "dépassée", "trop petite" ?

... Mais le géographe doit souligner qu'un système qui oblige ses élites à écrire ou à enseigner dans une autre langue que la sienne est un système en danger de mort : "Ma patrie, c'est la langue française", écrivait Camus. Le Japon est la deuxième puissance du monde, et l'enseignement supérieur y est dispensé en japonais... Ce pays a poussé le vice jusqu'à conserver les idéogrammes, alors qu'il eût pu (l'exemple du Vietnam le prouve) adopter l'alphabet latin.

La France montre de la modernité un visage plus aimable que celui que nous présente la puissante Amérique. « Heureusement que la France existe ! » s'exclame Woody Allen dans l'un de ses films. La France fut et pourrait encore être l'Athènes des nations.

La publicité autrement

de Jean-Marie Dru, actuel président de l'agence de publicité TBWA

Extrait de la page 99 :

« ... Il reste la langue et les barrières qu'elle crée. On a beau chercher à comprendre ce que derrière les mots, dit l'autre, on reste un étranger ; il faut un bilinguisme parfait, très rare, pour que rien ne se perde. On ressent toujours une frustration, un sentiment de pauvreté à ne pas parler dans la langue. Autant l'admettre et s'y habituer et se rappeler que la langue est la zone de secret de chacun, à partir de quoi nous construisons notre monde. Elle nous permet de nous dire à nous-mêmes nos convictions et nos passions, telle celle que j'éprouve à travailler au plus près des gens de tous pays, cultures, et justement, langages... »